

de sir Francis Bond Head dans le Haut Canada ; il soumet aux communes les instructions dont il est chargé et extraits de celles adressées à la commission dite royale du Bas-Canada. Sensation produite ici par la publication de ces instructions : indignation générale dans les rangs réformistes ; appel nominal de la chambre d'assemblée pour le 11 février, emporté par 29 à 23 ; renvoi des rapports sur les comptes publics au comité de toute la chambre siégeant le 11 février 31 à 23 : intrigues des commissaires royaux à Québec : leur succès partiel : rejet des propositions de M. Vanse/son pour le vote des arrérages et de l'année courante des subsides, 42 à 31 ; vote des subsides pour six mois par la même majorité : adresse fondée sur ce vote, insistant sur le conseil électif, le contrôle des deniers publics, le rappel de l'acte des tenures et de celui de la compagnie des terres, la non-intervention de la métropole dans les affaires de la colonie, et la réforme des abus : fin de la session commencée le 27 octobre 1835 et terminée le 21 mars ; discours de clôture de lord Gosford, exprimant son désappointement et sa détermination de prendre les deniers publics sans vote de la législature : ce qu'il fait illégalement : le conseil législatif rejette ou laisse sous sa table 34 mesures ou bills passés par la chambre d'assemblée dans les intérêts populaires : le conseil mutile 15 autres bills de manière à empêcher la chambre de concourir dans ses amendemens : parmi les mesures rejetées ou amendées de manière à les détruire, sont le bill du Jury, celui des corporations, celui pour un meilleur système de voirie, celui votant £2800 pour le canal de Chambly, et £9400 pour l'écluse de St. Ours ; le bill d'éducation, par le rejet duquel le conseil ferma 1600 écoles élémentaires et refusa les moyens de s'instruire à 40,000 enfans : rejection enfin du bill pour l'élection des officiers de paroisse, magistrats et autres officiers inclus : accusations portées par la chambre contre plusieurs officiers publics pour malversation, au nombre desquels se trouvent le Juge Thompson pour ivrognerie, le Juge Fletcher pour oppression judiciaire, le Shérif Gagy, le Shérif Whitcher, le conseiller législatif Felton, le greffier de la paix et coroner Chisholme, pour malversation : les promesses de Lord Gosford de réformer son conseil exécutif et d'abolir le cumul des emplois demeurées sans exécution : promesses de changer le mode d'adjudication des biens des jésuites, violées à l'égard des lots de Sillery pour favoriser des membres de l'association constitutionnelle. Le grand jury du district de Montréal soumet un presentment à la Cour accusant la Minerve de mépris de Cour : mandat décerné de suite contre le propriétaire de ce journal pour sa comparution le 27 août : cautions de £1000 exigées à cette fin ; 728 électeurs de Québec présentent une adresse à M. Papineau approuvant le vote de 6 mois de subsides ; M. Caron résigne : une nouvelle élection a lieu : les électeurs désertés par un candidat pusillanime protestent contre le rapport de M. Andrew Stuart : émeutes et effusion de sang à cette élection. La chambre d'assemblée du Haut-Canada refuse les subsides : elle est dissoute, et le nouveau gouverneur, au moyen de lettres patentes manufacturées pour la circonstance, s'assure d'une majorité dans la nouvelle chambre. Lord Gosford arrive à Montréal le jour que les «constitutionnels» jouent la farce d'une convention, et le jour que les Canadiens célèbrent la fête patronale de St. Jean Baptiste : froid accueil fait à Lord Gosford. Monseigneur de Tllemesse reconnu évêque de Montréal. Le 10 septembre, Mr DUVERNAY privé du procès par jury, forcé de s'incriminer lui-même, condamné sans être entendu, est envoyé en prison pendant un mois pour un prétendu mépris de Cour, et forcé en outre de payer une amende de \$80. Réunion du parlement provincial le 22 septembre : réponse de Lord Glenelg à l'adresse de mars : adresses de la chambre refusant de procéder inutilement aux affaires avec le conseil législatif actuel : présentation à la chambre d'assemblée de la requête de M. Duvernay se plaignant de la conduite illégale des Juges Reid et Pyke, et du Procureur général : la législature est prorogée après une session de 13 jours : Lord Gosford renouvelle ses reproches et son désappointement. La Banque du Peuple établie le 10 juillet 1835, prospère et paie dix pour cent d'intérêt pour la 1ère année : l'Assurance Mutuelle établie pour le comté de Montréal. Monument érigé à St. Denis, à la mémoire de Louis Marcoux, par les patriotes de la Rivière Chambly. La convention constitutionnelle joue une seconde farce, plus ridicule même que la première : Sir Charles Grey, un des commissaires, part pour l'Angleterre avec le dernier rapport de la Commission : Lord Gosford continue à administrer les affaires de la colonie avec faiblesse et inertie. Le peuple canadien souffre et attend toujours avec patience.

FIN DE L'ALPHÉBÉ

3
2
3
6